

M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 31 mai 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mai - juin 2024

ETHNICITE ET INSTITUTIONS POLITICO-ADMINISTRATIVES AU NORD-KIVU

par

KAMBALE KAVUNGA

Docteur en Sciences Politiques et Administratives

Résumé

L'histoire politico-administrative de la Province du Nord-Kivu est fortement marquée par le clivage entre les communautés dites autochtones et ceux allochtones d'expression kinyarwanda. Cette polarisation se reflète dans la configuration politico-administrative à travers un fragile équilibre Nord-Sud ainsi qu'un certain respect de la balance entre les grandes communautés en termes de partage du pouvoir et des responsabilités. L'érection d'un bloc central, dit Centre-Nord, permettrait de casser la polarisation Nord-Sud et de donner l'opportunité à une représentation plus inclusive de tous les peuples du Nord-Kivu dans les institutions politico-administratives de la province.

Mots-clés : Nord-Kivu, communauté, ethnicité; Grand-Nord

Abstract

The political-administrative history of the North Kivu province is strongly marked by the divide between the so-called indigenous communities and the Kinyarwanda speaking ones. This polarization is reflected in the political and administrative configuration through a fragile North-South balance as well as a certain respect for the balance between the major communities in terms of sharing of power and responsibilities. The establishment of a central bloc, called Center-North, would make it possible to break the North-South polarization and provide the opportunity for more inclusive representation of all the peoples of North Kivu within the political-administrative institutions of the province.

Keywords : North-Kivu, community, ethnicity, Great-North

INTRODUCTION

Entendue comme « sentiment de loyauté envers l'ethnie et l'engagement dans la défense active de l'ethnie et de ses intérêts »¹, l'ethnicité est, généralement, chargée d'une connotation négative, en ce sens qu'elle se situe aux antipodes du processus d'intégration nationale. L'ethnicité est épinglée comme un obstacle à l'édification de l'État dans la mesure où la participation des ethnies à l'exercice du pouvoir serait une source de tension et de conflit. La République démocratique du Congo n'échappe pas à la propension vers l'instrumentalisation des identités ethniques dans les conflits intercommunautaires qui émaillent l'histoire politique du pays depuis son indépendance.²

La Province du Nord-Kivu constitue un cadre privilégié d'analyse de la question ethnique et de son incidence sur la gouvernabilité politico-administrative locale. Les conflits qui y ont toujours sévi et qui se sont radicalisés depuis le début des années 90 se trouvent au centre d'une abondante littérature de la part d'analystes ou ONG plus ou moins spécialisées dans les analyses de conflits, tels qu'International Crisis Group, Pole Institute, les organismes de défense des droits de l'homme et les rapports du système des Nations Unies.

L'une des pistes abordées dans ces analyses met en évidence la thèse selon laquelle ces conflits reposent sur des bases ethniques.³ Dans ce cadre, certaines réflexions poussent à la simplification en réduisant les conflits à des simples querelles tribales. L'évocation de la dimension ethnique des conflits est, généralement, le fait des tenants de la thèse de l'intolérance, de la xénophobie et de l'exclusion ethnique, présentant certains groupes

¹ LOKA-NE-KONGO, « Fondements politique, économique et culturel de l'intégration nationale », in Mabiala, M. (dir.), *Fédéralisme, Ethnicité et intégration nationale au Congo/Zaire*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Etudes Politiques, 1997, pp. 5-27.

-NTUMBA, L. L. « Ethnicité, citoyenneté et gouvernabilité dans le contexte du renouveau constitutionnaliste africain », in *Identity, Culture and Politics*, Volume 1, numéro 1, Janvier 2000.

² AUNDU MATSANZA, G., « La nouvelle édification de l'État à l'épreuve de l'ethnicité : esquisse de solutions pour la République Démocratique du Congo », in *Fédéralisme Régionalisme*, Volume 5 : 2004-2005 - La IIIe République Démocratique du Congo (sous la coordination de Bob Kabamba et Pierre Verjans), <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=207> consulté le 02 janvier 2024.

³ A titre d'illustration, nous mentionnons les articles suivants :

- LISSENDJA BAHAMA, T., « Conflits Armes et représentativité ethnique au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo », in *European Scientific Journal*, August 2017 Edition Vol.13, No.23, doi: 10.19044/esj.2017.v13n23p393
URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n23p393> consulté le 02 janvier 2024.

- RUSAMIRA, E, La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective, *Afrique contemporaine* 2003/3 (n° 207), pages 147 à 163, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-147.htm> consulté le 02 janvier 2024.

comme les victimes, et d'autres comme les coupables. Ces conflits interethniques seraient, selon cette tendance, le résultat de l'intolérance⁴ à l'égard d'une minorité, et plus globalement, à l'égard des populations kinyarwandaphones. Cette tendance met en cause la faillite de l'Etat et considère que les problèmes du Kivu sont liés à la politique interne de la RDC et à la mauvaise gouvernance. Le Professeur Lohata fait remarquer que « l'ethnicité telle qu'elle se manifeste, actuellement en RDC, équivaut à une « fausse conscience ». Des éléments comme le découpage territorial ainsi que la culture pratique ou légitime permettent de révéler la fausse conscience des revendications dites aujourd'hui ethniques. Il faut y ajouter, le désir, à tout prix, d'exercer des activités politico administratives par les leaders instigateurs de luttes ethniques ».⁵ Cependant, ce courant risquerait d'occulter l'influence extérieure, notamment, celle du Rwanda voisin. Ce courant explique la recrudescence de la violence au Nord-Kivu par la lutte pour l'autochtonie et le pouvoir coutumier et moderne.⁶ Il a été au centre de la ligne idéologique des mouvements rebelles notoirement connus pourtant pour leur obédience pro-rwandaise.

La deuxième tendance est celle qui perçoit dans les conflits du Kivu la main du Rwanda voisin. Cette position est défendue par les mouvements autochtones qui voient dans ces conflits des vellétés du Rwanda de disposer d'une zone d'influence économique et de nourrir des ambitions supposées d'expansion territoriale. Elle est confortée par la thèse selon laquelle une crise d'appartenance⁷ caractérise les populations kinyarwandaphones de la RD. Congo, et qui se manifesterait par un sentiment de nationalisme ethnique hutu / tutsi. Il en découle une sorte d'allégeance au Rwanda en raison d'une forme de cordon ombilical qui continue à relier le Rwanda à ces populations. Cette corde fut exploitée par les différents régimes en place au Rwanda depuis 1960, qu'ils soient hutus ou tutsis. En contrepartie, ces régimes se sont, pour leur part, sentis investis d'une responsabilité de protéger ces populations.

Cet article examine l'incidence de l'ethnicité sur la structuration de l'espace politico-administratif de la Province du Nord-Kivu. A partir d'une analyse de la gestion des équilibres 'ethniques, nous préconisons une voie permettant de valoriser utilement la coexistence indispensable entre les communautés au-delà des clivages. Cette voie consiste à sortir de la bipolarisation « Grand-Nord » / « Petit-Nord », par la création d'un « Centre-Nord » au sein d'une province unie dans sa diversité. Nous proposons, ainsi, de dépasser la dialectique autochtone allochtone et de capitaliser la réalité ethnique comme base d'une reconfiguration de la gouvernance politico-administrative de la Province du Nord-Kivu.

I. ETHNIE, TRIBU, COMMUNAUTE....

Avant d'aborder notre analyse de la question ethnique et de ses incidences sur la gouvernementalité politico-administrative de la Province du Nord-Kivu, il importe de clarifier les notions d'ethnie et d'ethnicité, et de procéder à une rapide revue de la littérature sur la question.

Dans la Grèce antique, la notion d'ethnie fait référence aux peuples autres que ceux qui étaient organisés en cités. Depuis lors, elle a été appliquée tantôt aux groupes qualifiés de barbares, tantôt aux groupes humains qui se sont intégrés dans la cité tout en restant fortement attachés à la tradition. Cette conception est reprise par la colonisation qui, de par l'idée de la grandeur occidentale, applique la notion d'ethnie aux peuples dits primitifs ou indigènes par opposition à ceux qui s'étaient élevés au rang de nations.

Ethnie et tribu sont des termes souvent employés l'un pour l'autre. Comme l'indique Léon de Saint Moulin, l'ethnie est souvent considérée comme « l'unité supérieure dans laquelle peuvent exister plusieurs tribus ». Les deux termes sont souvent employés l'un pour l'autre « dans le sens approximatif d'un ensemble de personnes qui se reconnaissent issues d'un même ancêtre ou qui ont en commun un patrimoine comportant un mode de vie, une langue et un territoire »⁸.

⁴ Nous prenons ici l'exemple de la déclaration de Githu Muigai, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de Racisme, de Discrimination raciale, de Xénophobie et autre Intolérance, 63ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, document 65(A), New York, 3 novembre 2008

⁵ LOHATA TAMBWE, Paul-René, Utilisation politique de la fausse conscience ethnique en RDC depuis 1990 par l'élite congolaise "modernisante". 21 juin 2010, consulté sur internet <https://sciences-politiques-lohata.blogspot.com/2010/06/utilisation-politique-de-la-fausse.html> le 11 Janvier 2024.

⁶ SEKIMONYO W.M., "Le dialogue inter-congolais du Nord-Kivu s'impose », In *La Référence Plus*, 13 mars 2000, p. 1.

⁷ FOFANA, I., A crisis of belonging: Rwanda's ethnic nationalism and the Kivu conflict, in <http://www.allbusiness.com/international-relations/national-security/11821999-1.html>, consulté le 02 Janvier 2024

⁸ JEWSIEWICKI, Bogumil cité par De Saint Moulin, « Conscience nationale et identités ethniques. Contribution à une culture de la paix », in *Congo-Afrique*, n 372, Février 2003, p. 95.

Un certain courant de pensée établit un lien entre l'ethnie, la race et le sang, « la réduisant à un phénomène biologique et naturel. Elle est une donnée naturelle, objective et concrète qui engendre de façon naturelle des revendications liées aux relations de sang »⁹. Cette perception fut exploitée par Friedrich Ratzel, maître allemand de la géopolitique qui postule l'existence d'un lien entre un peuple et le sol ainsi que l'impératif d'étendre son espace vital à travers un processus de démultiplication qui peut impliquer qu'on s'approprie l'espace du voisin dans une lutte fratricide.¹⁰

Cette théorie contraste avec celle dite sociale qui considère que « l'impossibilité de lier l'ethnie à des critères objectivistes comme le sang, l'ancêtre, la langue, ... à certains groupes d'individus ayant connu l'exode rural ou l'immigration, a nécessité de reconsidérer la conscience ethnique comme fondée non plus sur ces critères (objectivistes) mais sur des sentiments résultant des processus sociaux. Dans ce cadre, l'ethnicité est observée comme un phénomène flexible qui prend la forme que lui donne les acteurs sociaux (ou politiques). L'ethnicité cesse d'être un produit de la reproduction de différenciation naturelle des sociétés humaines, pour devenir un produit différentiel de l'activité socio - politique de l'homme »¹¹.

Cet aspect revêt une importance certaine dans le contexte de la province du Nord-Kivu où des rivalités à base ethnique influent sur les institutions politico-administratives. C'est aussi le sens de la réflexion de Léon de Saint Moulin quand il évoque la problématique de la conscience nationale et des identités ethniques en ces termes : « dans l'ensemble de l'Afrique, le langage des ethnies reste mobilisateur, car la plupart des personnes s'y définissent aussi par leur identité ethnique. Celle-ci peut menacer l'unité nationale parce qu'une série d'ethnies chevauchent les frontières politiques et parce que le sentiment ethnique devient tribaliste lorsqu'il fait considérer ceux qui ne sont pas membres de l'ethnie comme des étrangers ou même comme des ennemis »¹².

II. GENERALITES SUR LE NORD-KIVU

Située dans l'Est de la RDC, à cheval sur l'Equateur, la Province du Nord-Kivu a une superficie de 59.631km², soit plus du double du Rwanda voisin (26.338 km²). Plus d'un quart de sa superficie, soit 26 %, est constitué de parcs et de réserves forestières et 11 % représentent des massifs montagneux et des lacs. Elle se situe entre les monts Mitumba, Virunga et Rwenzori, avec une altitude entre 1000 et 5000 mètres et des températures oscillant entre 15 et 24°C.

Sa population était estimée, en 2004, à 4.270.000 habitants, soit une densité moyenne de 71,6 habitants au Km².¹³ Elle est inégalement répartie, concentrée dans quelques zones, où on enregistre des fortes densités ; tel est le cas sur les hautes terres (1000 2000 habitants par km²) notamment autour de Jomba, dans le Masisi, autour de Butembo et dans la région maraichère (Lubero).

Les populations autochtones du Nord-Kivu se répartissent parmi les groupes pygmoïde, bantou et nilotique. Le groupe pygmoïde comprend les Mbute qui se trouvent dans les Territoires de Masisi, Beni, Rutshuru et Lubero, et les Père en territoire de Beni. Les Bantous constituent la majorité de la population autochtone du Nord- Kivu. Ils comptent les ethnies Hunde, Nyanga, Tembo, Kumu, Kano, Nande, Hutu et Kusu. Quant aux nilotiques, ils sont présents à travers les Tutsi. Compte tenu de leur poids démographique, les Ethnies Mboba, Talinga, Tembo et Mbute peuvent être considérées comme des groupes ethniques minoritaires dans la Province.

Le Kivu a toujours été une zone de peuplement conflictuel. En effet, les premières vagues de peuplement du Kivu seraient consécutives à un conflit opposant les bantous aux hamites, les premiers ayant été délogés par les seconds. Ces peuples se seraient déplacés de l'Est vers l'Ouest fuyant l'invasion des hamites qui venaient du Nord avec leurs troupeaux. Les migrations se seraient poursuivies à l'Ouest du lac Ngetsi¹⁴ (Idi Amin) ; les peuples se délogeant les uns les autres. C'est ainsi que les Hunde furent chassés à Beni par les Yira et eux à leur

⁹ Pour un aperçu des théories sur l'ethnicité, voir AUNDU MATSANZA, « Taxinomie critique des paradigmes de l'ethnicité », lu sur le site internet <http://www.afrology.com/soc/pdf/ethnicite.pdf>, le 11/02/2024.

¹⁰ LOPRENO, Dario et PASTEUR, Yvan, La pensée ratzélienne et la question coloniale (avec la collaboration de Gian Paolo Torricelli). Cahiers de géographie du Québec, 38(104), 1994, p. 154. <https://doi.org/10.7202/022429ar> consulté le 4 juin 2024.

¹¹ AUNDU MATSANZA, op.cit.

¹² De Saint Moulin, L., op.cit., p. 93.

¹³ Unité de Pilotage du Processus DSRP (UPPE), Monographie du Nord-Kivu, draft 4, Kinshasa, Mars 2005, p. 8.

¹⁴ Mot signifiant « Lac » en langue Nande.

tour ont refoulé les Nyanga et les pygmées.¹⁵ J.B. Cuypers relève quelques caractéristiques communes aux peuples du Kivu. Il s'agit du rapprochement culturel et politique avec le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et la Tanzanie, d'une part, et d'une origine commune pour la plupart d'entre eux, à savoir l'Uganda.¹⁶ Comme nous le verrons, ces traits continuent à se manifester jusqu'à ce jour et à caractériser les guerres et les conflits récurrents dans cet espace.

A ce substrat historique, s'ajoute la politique migratoire belge. En effet, de 1937 à 1945, la colonisation favorisa l'immigration des Banyarwanda dans le cadre de la Mission Immigration Banyarwanda (MIB), ce qui créa le phénomène des populations dites « transplantées ». Nous nous référons ici à quelques données révélées par Paul Mathieu et A. Mafikiri Tsongo, qui indiquent que vers 1950, on dénombrait plus de 6000 familles ; entre 1937 et 1955, suivant les chiffres officiels, ce sont 85000 personnes qui ont été installées par la Mission d'Immigration des Banyarwanda (MIB) sur les terres aménagées par les colonisateurs Belges dans les collines du Masisi. Aux populations officiellement installées et encadrées (les transplantés) s'ajoutent un flux important de migrants spontanés entre 1949 et 1953 à la suite de la famine au Rwanda. Entre 1953 et 1955, les nouveaux venus dépassent les limites de la zone attribuée (Gishari) pour occuper les régions de Washali-Mokoto vers l'Ouest, en direction de la zone de Walikale. Entre 1920 et 1960, un nombre total de l'ordre de 200.000 personnes seraient venues du Rwanda pour s'installer au Kivu, principalement dans le Masisi et, dans une moindre mesure, dans les deux régions voisines de Walikale et de Rutshuru. Entre 1960 et 1970, ce sont 100.000 personnes supplémentaires qui seraient arrivées du Rwanda au Kivu. Après 1970, on ne dispose plus que des chiffres très discordants, peut-être parce que la question du nombre, de la date d'arrivée et de la nationalité des kinyarwandaphones devient à cette époque, un enjeu politique ouvertement disputé. Au début des années quatre-vingt-dix, sur une population totale estimée à trois millions d'habitants pour l'ensemble du Nord-Kivu (en 1993), les estimations de la proportion des Banyarwanda varient entre le quart et la moitié. Dans la zone administrative de Masisi, on s'accorde à considérer que les Banyarwanda représentaient au moins 70 % de la population locale depuis le milieu des années soixante-dix et peut-être près de 80 % en 1994¹⁷

L'année 1972 marque un tournant dans la question de la nationalité pour les populations kinyarwandaphones.¹⁸ Le Président Mobutu, sans doute conseillé par son directeur de cabinet Bisengimana, lui-même Tutsi, décide de mettre un terme à la confusion autour de la nationalité en accordant cette dernière à tous les Banyarwanda se trouvant en RD. Congo à la date de l'indépendance. Cette décision a eu pour effet de supprimer la distinction entre les Banyarwanda considérés comme autochtones et les réfugiés de 1959 ainsi que les immigrés de la MIB de 1933.

Cette mesure suscita des réactions de la part des populations autochtones et de certaines autorités locales qui refusèrent d'octroyer des cartes d'identité aux intéressés. Cette situation renforça une identité Banyarwanda basée sur un sentiment d'exclusion en raison de la non-jouissance de la nationalité qui leur était octroyée jusqu'à ce qu'à son abrogation par la loi de 1981.¹⁹

Le mouvement kinyarwandaphone a été plus ou moins uni pendant la période de l'indépendance, notamment, lors de la réclamation de l'attachement des territoires de Nyiragongo, Goma et Masisi à la province du Kivu central et la guerre dite de Kanyarwanda qui s'en est suivie. Les kinyarwandaphones ont alors constitué un bloc contre les autres groupes. Mais encore, ce bloc n'a pas fonctionné à cause de l'alliance entre le Mwami Ndeze et le gouvernement provincial du Nord-Kivu dirigé par Denis Paluku, un Nande.

Sous la deuxième République, une forte présence de Tutsi dans l'entourage du Président Mobutu a constitué une sorte de ciment entre les deux groupes. Néanmoins, les événements intervenus au Rwanda et au Burundi entre 1972 et 1974 créent des contradictions au sein du groupe kinyarwandaphone. Les mouvements de révolution/répression d'un groupe sur l'autre ont entraîné des répercussions sur les rapports au sein même du groupe Banyarwanda.

¹⁵ MATUMAINI SAUSY, Espérant, La question Banyarwanda du local au national: une problématique nouvelle en RDC, lu sur le site <http://www.memoireonline.com/07/10/3755/m-La-question-Banyarwanda-du-local-au-national-une-problematique-nouvelle-en-RDC3.html> le 14 septembre 2023.

¹⁶ CUYPERS, J. B., et VANSINA, J., (sous la direction de) *Introduction à l'ethnographie du Congo*, CRISP, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, 1966, p. 206.

¹⁷ Paul MATHIEU & A. MAFIKIRI TSONGO, « Guerres paysannes au Kivu, (Républiques démocratique du Congo) 1937-1994, in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 150-152, XXXVIII-2-4, 1998, pp.385-386.

¹⁸ Loi n°72-002 du 5 janvier 1972

¹⁹ Loi n 81/02 du 29 juin 1981.

Les années 90 marquent un autre tournant, avec le début de la guerre du Front Patriotique Rwandais (FPR). Les violences ethniques se sont accrues de manière exponentielle en 1993 au Nord Kivu, au fur et à mesure, qu'avancait l'offensive de la rébellion du FPR au Rwanda, ce qui cristallise le nationalisme Hutu autour de Habyarimana. En effet, la participation directe des Tutsi de la RDC au financement et à la conduite de la guerre du FPR, dans un contexte de relations avérées entre le pouvoir de Mobutu et celui de Habyarimana a été à l'origine des répressions contre les Tutsi de la RD. Congo. C'est l'époque de la création de la mutuelle agricole de Virunga (MAGRIVI, un mouvement Hutu au Kivu financé par l'administration de Habyarimana.²⁰ Le slogan du MAGRIVI étant « le Muhutu est un et indivisible » conforte l'idée d'une certaine forme de nationalisme Hutu qui allait au-delà des frontières du Rwanda. A travers les opérations Mbata, l'armée de Mobutu prit partie pour les Hutu, contre les populations locales et contre les Tutsi. C'est dans ce contexte qu'intervient l'arrivée massive des réfugiés Hutu au Nord-Kivu et le mouvement inverse des Tutsi vers le Rwanda à la faveur de la victoire militaire du FPR.

Le couple Hutu/ Tutsi regagne sa cohésion sous la rébellion du RCD avec la naissance de l'identité kinyarwandophone sous le leadership du Gouverneur Eugene Serufuli. Les jeunes Hutu sont alors mis à contribution pour servir la rébellion dirigée par les Tutsi, notamment à travers les milices d'autodéfense Tous pour la Paix et le Développement (TPD)²¹ ou Local Defense. Il est intéressant de voir comment le leadership Hutu est parvenu à se positionner au sein d'une rébellion qui, pourtant, fut à la base de tant de souffrances au sein de sa base.

La dynamique de structuration / déstructuration du mouvement kinyarwandophone et ses interactions avec les autres populations dans cet espace géographique constitue la toile de fond de la présente réflexion. A cet effet, il est utile d'avoir une perspective historique de la dynamique de conflictualité dans l'organisation politico-administrative de la Province du Nord-Kivu.

III. REPERES HISTORIQUES DE L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DU NORD-KIVU

L'histoire de la province du Nord-Kivu remonte à la délimitation de la frontière Est du Congo par les Belges, les Allemands et les Anglais en 1910. Au cours de cette histoire, cette province a été, à plusieurs reprises, mise à l'épreuve des équilibres ethniques fragiles. Les rivalités intra- et intercommunautaires ont été instrumentalisées par les groupes armés étrangers dans leur velléité à s'attirer le soutien des ethnies locales en exploitant un certain sentiment d'identité partagée.²²

Initialement, les deux territoires actuels de Beni et Lubero étaient rattachés au District de Kibali-Ituri avec Irumu comme chef-lieu. Les autres territoires étaient intégrés dans la province du Kivu- Maniema.

L'organisation territoriale de la province fut par la suite marquée par la logique coloniale d'exploitation efficace des richesses de la région. En effet, les deux territoires de Beni - Lubero étaient sous l'emprise de la Compagnie Minière Belge des Grands Lacs (MGL) qui avait commencé sa prospection dans le Sud Kivu en 1902. En 1923, la MGL extrait son premier minerai à Mufwa dans le district de Kabare au Sud Kivu. Entre 1920 et 1940, le Ministre des colonies Louis Franck concrétise l'orientation de l'économie du Kivu vers le secteur minier en instruisant les sociétés minières en ces termes : « rappez-nous les cailloux qui paient »²³ ; d'où l'extension de la MGL avec une direction Sud à Kamituga et une direction Nord basée à Butembo. L'entité Beni-Lubero permettait de réunir les intérêts de la MGL dans la gestion de cet espace. Cela va motiver le détachement des deux territoires du District de Kibali-Ituri et leur rattachement au Kivu.

Après l'accession du Congo à l'indépendance, la province du Nord-Kivu voit le jour à la faveur de la loi du 14 août 1962. Elle est subdivisée en deux districts, celui du Lac Edouard comprenant les territoires de Beni et de Lubero d'une part, et celui des Volcans comprenant les territoires de Masisi, Walikale, Goma et Rutshuru.

²⁰ Fofana, Idriss, op.cit.

²¹ BUCYALIMWE MARARO Stanislas, Le TPD a Goma (Nord-Kivu): mythes et réalités, <https://medialibrary.uantwerpen.be/oldcontent/container2143/files/Publications/Annuaire/2003-2004/07-mararo.pdf> consulté le 10 Février 2024

²² International Refugee Rights Initiative (IRRI) et Social Science Research Council (SSRC), Citoyenneté et déplacement des populations dans la région des grands lacs, document de travail numéro 3, mars 2010, P.3., site internet <https://www.refworld.org/reference/countryrep/irri/2010/en/100142> consulté le 02 janvier 2024.

²³ MUTABAZI NGABOYEKA et NYASSA SANGANYI, « L'exploitation du Coltan en République Démocratique du Congo: Trafic et Guerre », Observatoire de Ressource pour l'Afrique Australe (Southern Africa Resource Watch), Novembre 2008., p. 30, site internet http://www.globaleducation.ch/globaleducation_fr/resources/AN_Ln/Allo_environnement_DRCexploratioDuColtan.pdf.

On peut déjà voir ici les germes du clivage Nord-Sud au sein de la province. Comme nous le verrons, le détachement de la province du Kivu fut l'objet de contestation de la part des députés kinyarwandaphones, avec le phénomène des territoires dits contestés.

Avec l'avènement de la Deuxième République, le Nord-Kivu redevient un district de la région du Kivu jusqu'au découpage décidé en 1986. En effet, jusqu'en 1986, le Kivu constituait une seule et même province. Officiellement, son découpage administratif en Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema procédait du test de la mise en place d'une nouvelle politique nationale de décentralisation. Comme le dit Cyril Musila, le Kivu a toujours été une terre de compétition : d'une part, entre le Nord (Goma) et le Sud-Kivu (Bukavu), et, d'autre part, à l'intérieur du Nord-Kivu lui-même.²⁴

IV. ETHNICITE ET ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE AU NORD-KIVU

4.1. Le cas de la collectivité de Gishari

L'une des conséquences de l'immigration des Banyarwanda a été la déstabilisation du pouvoir coutumier, surtout dans le Masisi. C'est le cas de l'enclave de Gishari qui, entre 1945 et 1957, opposa les populations « transplantées » d'origine rwandaise du Masisi et les chefs coutumiers des communautés autochtones Hunde. Gishari avait été cédé en 1937 par les chefs traditionnels Hunde, à la demande insistante des autorités coloniales, pour l'installation des migrants installés dans ce territoire. Ayant, ensuite, obtenu, en 1940 de l'autorité coloniale de constituer une chefferie autonome, les migrants rwandais devenus plus nombreux avaient tenté d'étendre les limites du territoire sous leur contrôle, provoquant une vive réaction des chefs coutumiers autochtones. En 1957, le pouvoir colonial supprime la chefferie de Gishari et rétablit les droits de la chefferie Bahunde sur l'enclave. Les migrants installés sont restés sur place, mais ils devaient clairement reconnaître l'autorité des chefs coutumiers autochtones.

4.2. La « contestation » des territoires de Goma et de Rutshuru

Au lendemain de l'indépendance, la Province du Kivu n'échappe pas au mouvement autonomiste de l'époque. Cependant, la loi créant cette Province soumettait les territoires de Goma et de Rutshuru à un referendum, les élus de ces deux territoires ayant refusé de signer la pétition du Nord-Kivu. Pour rappel, la loi du 18 mai 1963 portant création de la Province du Kivu Central dispose en son article premier que les territoires de Rutshuru et de Masisi en font partie. Elle modifie, en son article 3, la loi du 14 août 1962 créant la province du Nord-Kivu en ce qui concerne les territoires de Goma et Rutshuru.²⁵

Loin de résoudre le problème, l'annexion de ces deux territoires au Kivu Central conduit à une confusion et à des incidents entre les partisans du rattachement à l'une ou à l'autre province. Le Gouvernement provincial du Nord-Kivu dirigé par Moley Benezet comme Gouverneur et Kahindo Janvier comme Président de l'Assemblée aura du mal à imposer son autorité sur ces territoires. Pratiquement chassé de Goma, le chef-lieu de la province, ce gouvernement fut obligé de travailler à Kirotshe. Ce blocage est visiblement l'œuvre des députés de deux territoires contestés, essentiellement Hutu et Tutsi contre des institutions dirigées par les Nande et les Hunde. Il s'agit là d'une manifestation du clivage entre autochtones et kinyarwandaphones avec comme enjeu le contrôle des futures assemblées provinciales des nouvelles provinces (Nord-Kivu ou Kivu Central).

Pour résoudre la crise engendrée par la contestation de deux territoires précités, un referendum fut organisé sur leur appartenance ou non à la province du Nord-Kivu. Le rapport daté du 12 mars 1963 dressé par la mission d'information ayant effectué une tournée à travers l'ex-Province du Kivu sous la conduite de Philémon Madudu, met en évidence, par exemple, un indice de vouloir tricher sur les résultats du referendum à Goma : « Il s'agit de la découverte de Ruandais qui immigrèrent en masse et auxquels on délivre des livrets d'identité sur lesquels on porte deux mentions : duplicata, et un cachet élection 1960. Il saute aux yeux que ces mentions sont portées en vue de permettre à ces nouveaux venus de prendre part au vote du referendum et assurer de la sorte le succès de l'une des parties rivales en présence ». A Rutshuru, note ce rapport, « les wandande, Muhunga, Munyanga, Mubuya et Muleka optent pour la Province du Nord-Kivu, tandis que les Benaruanda et Batutsi sont pour le Kivu Central ». Cette mission conclut « le referendum doit être maintenu pour les territoires. »²⁶

²⁴ MUSILA C., Le Kivu, charnière entre l'Atlantique et l'océan indien, IFRI, Programme « Afrique subsaharienne », mars 2009, p.9, site internet https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/musila_le_kivu.pdf consulté le 10 février 2024.

²⁵ Les dossiers du CRISP, *Congo 1963*, Ed. CRISP – INEP, pp. 307-308.

²⁶ *Idem*, pp. 349-350.

Finalement, face aux atteintes graves et persistantes à l'ordre public, l'état d'exception est décrété par ordonnance numéro 264 du 6 novembre 1963 dans les deux territoires de Goma et Rutshuru. Au référendum, une grande majorité se prononce en faveur du rattachement de deux territoires à la province du Nord-Kivu, surtout grâce à l'alliance avec Mwami Ndeze de la chefferie du Bwisha. Les élections amènent les Nande à la tête de l'exécutif provincial avec Denis Paluku comme second Président du Gouvernement de la jeune Province du Nord-Kivu en mars 1965. Le ressentiment à l'endroit des Nande monte. Ce gouvernement est accusé par les kinyarwandaphones de cultiver une idéologie divisionniste, avec la dénaturation de l'expression « *Paka Sie* » traduite par ces derniers par « exclusivement les Nande. Pourtant, la composition du Gouvernement reflète la représentativité territoriale. Il était composé de six Ministres à savoir: Kafanya Albert (Beni), Kigheri Louis (Lubero), Buunda Raphaël (Masisi), Kibira Thomas (Walikale), Bahizi Marcel (Rutshuru) et Mujinya Edmond (Rutshuru). Le seul territoire de Rutshuru avait aligné deux Ministres Hutu (Bahizi et Mujinya) dans ce Gouvernement pendant que l'Assemblée Provinciale était dirigée par Mwibiritsa Antoine (un Hunde).

Les affrontements créés par cette contestation sont connues sous le nom de « *Kanyarwanda* », un conflit qui opposa les Banyarwanda aux Nande, Hunde et Nyanga. Sa responsabilité est diversement interprétée selon qu'on se situe du côté r kinyarwandaphone ou du côté des populations autochtones. Par exemple, Etienne Rusamira, qui considère la guerre de Kanyarwanda comme le « premier conflit ethnique armé » qui éclata au Nord-Kivu en juillet 1963, impute la responsabilité au leader Nande Denis Paluku en ces termes : « En effet, le leader nande Denis Paluku, ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial du Kivu (...), déclare l'autonomie du Nord-Kivu. Ses deux collègues tutsi Cyprien Rwakabuba (Education et actuel Président du Front Uni de l'opposition non armée (FRUONAR) et Emmanuel Rwiyerekera (Finances), ainsi que le Commissaire de District du Nord-Kivu, Helman Habarugira, un autre Tutsi, s'y opposent. Paluku parvient, cependant, à rallier les autres groupes ethniques Hunde et Nyanga, et même les Hutu de Rutshuru, dirigés par le Mwami Ndezi. Par contre, les Tutsi et les Hutu de Masisi, ceux des environs de Goma et une partie de Rutshuru (Bwito) maintiennent leur opposition. En réponse, Paluku envoie une expédition militaire dans le Masisi : les Tutsi y sont arrêtés et exécutés à Kirosho. En prenant soin d'assimiler leur mouvement à la révolte des "mulélistes" (partisans de Pierre Mulele, fidèle à la mémoire et à la ligne de Patrice Lumumba après la mort de ce dernier), Paluku a pu, ainsi, obtenir un appui politique et militaire du pouvoir central congolais dans sa répression contre les Tutsi. »²⁷

Il faudrait des recherches plus poussées pour décanter la vérité historique sur cette guerre. Il n'en reste pas moins vrai que cet épisode va durablement sceller la méfiance et les préjugés entre les groupes ethniques du Nord-Kivu, entre Nande et kinyarwandaphones.

4.3. Les élections locales de 1989 et l'exception kivutienne

Dans le cadre de ce qui apparaît comme l'exception kivutienne, on peut évoquer les élections municipales réalisées en 1989 dans l'ensemble du Zaïre, mais qui avaient été reportées dans les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu. En effet, pour pouvoir réaliser ces élections dans des conditions normales (donc en identifiant avec précision les électeurs), une opération « d'identification des nationaux » débuta en juin 1991, opération décidée depuis mai 1989. Suite à la décision de ne pas recenser comme Zaïrois les descendants des « transplantés » et, plus généralement, l'ensemble des Banyarwanda du Kivu, des groupes Hutu armés attaquèrent les locaux administratifs dans le Masisi, détruisant les registres de populations et faisant fuir les équipes chargées de l'opération. A cette situation s'ajoutent les tensions liées à la désignation des représentants de la province à la Conférence Nationale Souveraine (CNS).

Toute cette tension préfigure une période de guerres paysannes, au crédit desquelles figurent les massacres de paysans Hutu sur le marché de Ntoto (dans l'Est de la zone de Walikale) en mars 1993. Entre mars et septembre 1993, cette situation s'étend aux villages environnants où des groupes de jeunes Hunde, Nyanga et Tembo, sans doute organisés par des politiciens locaux sèment la terreur. En réaction, des groupes similaires, constitués par les Hutu de Masisi, attaquent les Hunde. Il fallut une intervention militaire des forces de la Division Spéciale Présidentielle et un intense travail de pacification pour restaurer une certaine accalmie.

²⁷ RUSAMIRA E., op.cit.

V. A LA RECHERCHE DES EQUILIBRES GEOPOLITIQUES AU NORD-KIVU

5.1. La période de 1990 à 2006

L'année 1990 marque le retour à la territoriale des originaires abolie par le Président Mobutu en 1966. Aussi est-il utile d'examiner la manière dont les différents groupes ethniques du Nord-Kivu se répartissent les principaux postes de responsabilité de gestion de la province. C'est aussi une période marquée par des facteurs de risque qui viennent perturber sensiblement les équilibres géopolitiques au sein de la province. On peut mentionner, entre autres, l'arrivée des réfugiés rwandais à la faveur de l'opération « Turquoise », la victoire du FPR avec comme conséquence le retour de la plupart de Tutsi au Rwanda, la guerre de l'AFDL en 1996 et les régimes des rébellions du RCD et de ses démembrements de 1998 à 2003.

L'AFDL consacre le retour en force des Tutsi, confortés par la victoire du FPR au Rwanda voisin où ils bénéficient d'une base arrière politico-diplomatique et militaire. La même tendance continue à dominer le RCD/ Goma qui consacre l'unité du mouvement kinyarwandophone mis à mal lors des événements antérieurs. Cette alliance va se poursuivre pendant la période de transition (avec un leadership de la province assumé par le RCD).

Au plan politico-administratif, cette période de rébellion fut marquée par la bipolarisation entre le Nord ou Grand Nord/ Kivu à dominance Nande et le Sud à dominance kinyarwandophone. Il en résulta une dynamique de transformations politico-administratives, notamment, l'érection de Butembo et Beni en villes, et l'installation des institutions créées par les autorités rebelles. C'est le cas des directions des entreprises publiques (sous les vocables de « coordination »), la création des divisions « provinciales » des administrations publiques (affaires foncières, économie, services de sécurité, ...). Tous ces services créés par les autorités de la rébellion n'étaient pas soumis à la dépendance hiérarchique de la province. Cela a contribué à l'exacerbation de la propension à l'autonomie du Grand Nord-Kivu par rapport à Goma. Le clivage Nord-Sud était davantage matérialisé par la perception de taxes sur les marchandises en provenance du Grand Nord au moment de leur entrée dans le territoire contrôlé par le RCD/ Goma, et l'érection d'une frontière artificielle entre les deux entités au niveau de la cité de Kanyabayonga.

Cet équilibre Nord-Sud semble aussi répondre aux agendas cachés des pays voisins qui n'ont pas manqué de manipuler la corde ethnique pour s'assurer le contrôle de mouvements rebelles. D'un côté, le RCD/Goma était piloté depuis Kigali dont les Autorités considèrent les territoires de Masisi, Rutshuru et Goma comme le prolongement naturel et la zone d'influence économique du Rwanda. De l'autre, l'Uganda considère les territoires de Beni et de Lubero ainsi que l'Ituri comme sa zone d'influence naturelle en mettant à profit la proximité ethnique des Nande et des tribus situées de part et d'autre de la frontière R D Congo-Ouganda. Cette zone d'influence, on s'en rend bien compte, rappelle le district de Kibali-Ituri mentionné plus haut.

Avec la réunification du pays et la restauration progressive de l'autorité du Gouvernement central sur les anciens territoires contrôlés par les différents mouvements rebelles depuis 2003, les barrières physiques furent supprimées. L'autorité provinciale fut réunifiée. On observe aussi une recherche de représentation équilibrée de différentes ethnies dans la gouvernance de la province. Le tableau 1 ci-dessous illustre cette représentation. Il montre comment un certain équilibre tend à s'établir en ce qui concerne la répartition des principaux postes de gouvernance de la province. Toutefois, on note que les principaux postes sont concentrés par les Kinyarwandaphones et les Nande, ce qui vient encore confirmer la bipolarité entre ces deux forces géopolitiques.

On note, avec intérêt, la place qu'occupe le poste de Directeur de Province dans la balance du jeu des équilibres géopolitiques alors qu'il s'agit d'une position à caractère administratif. L'implication pour l'administration publique est que la politisation soit poussée au sein de l'appareil administratif, contre le principe de la neutralité que ce dernier devrait préserver.

Tableau I. Autorités politico-administratives de la Province du Nord-Kivu au 1er mai 2006 ²⁸

Entité	Prénom et Nom	Fonction	Ethnie/ Territoire
Province du Nord-Kivu	Eugène Serufuli	Gouverneur	Hutu / Rutshuru
	Balume Tusi	1 ^{er} Vice-Gouverneur	Hunde / Masisi
	Kayisavira Mbake	2 ^{ème} Vice-Gouverneur	Nande / Beni
	Athanase Kahanya	Directeur de Province	Nande/ Lubero
	Denis Semandwiga	Directeur de Cabinet du Gouverneur	Tutsi
Ville de Goma	Polydore Wundikwavwirwa	Maire	Nande / Beni
	Bauma Loanda	Maire Adjoint	Hunde/ Masisi
Commune de Goma	Muhindo Mukama Jackson	Bourgmestre	Nande/ Lubero
	Misati Bitibamwe	Bourgmestre Adjoint	Tembo
Commune de Karisimbi	Francois Gachaba Maniragaba	Bourgmestre	Hutu
	Sadiki Amuli	Bourgmestre Adjoint	Hunde

Source : Adapté par nous-mêmes à partir des informations tirées « L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2005-2006 », Annexe 3 - Institutions au Kivu, site internet <http://www.ua.ac.be/objs/00151026.pdf>

5.2. Les élections de 2006 et ses implications

Les élections de 2006 devraient offrir l'occasion pour une représentation démocratique basée sur le suffrage exprimé. Mais au Nord-Kivu, les sphères ethnique et politique sont indissociables. Le cadre restreint de ce travail ne permet pas de décortiquer les différentes dimensions de la représentation démocratique dans le contexte ethnique pluraliste et politique comme celui du Nord-Kivu. Toutefois, la recherche des équilibres ethniques semble toujours guider la mise en place d'institutions au niveau de la province, comme l'indique le tableau II ci-dessous. On peut en effet voir que les Nande, bien que constituant la majorité de l'Assemblée provinciale, ont consenti d'accorder le poste de Président de cette institution à un Hutu. Bien qu'apolitique, le poste de Directeur de Province occupé par un Nande participe aussi au jeu de l'équilibrage ethnique. Toutefois, dans la composition du Gouvernement, les Nande, grâce au jeu des partis politiques, se retrouvent avec 4 portefeuilles sur 10, alors que les Hutu ont 2 postes, les Tutsi 1 poste, et les Hunde 2 postes.

Tableau II. Autorités politico-administratives de la Province du Nord-Kivu au 1er septembre 2010

Entité	Prénom et Nom	Fonction	Ethnie/ Territoire	Parti Politique
Province du Nord-Kivu	Paluku Kahongya	Gouverneur	Nande/ Lubero	RCD- K/ ML
	Feller Lutaichirwa Muluahale	Vice-Gouverneur	Hunde / Masisi	PPRD
	Athanase Kahanya	Directeur de Province	Nande/ Lubero	-
		Directeur de Cabinet du Gouverneur	Nande	-
	Léon Bariyanga Rutuye	Président de l'Assemblée Provinciale	Hutu / Rutshuru	DCF COFEDEC
Ville de Goma	Roger Tumbula Rashid	Maire	Kusu / Walikale	DCF COFEDEC

Encore une fois, le jeu politique reste entre les deux principaux pôles de pouvoir, à savoir les Kinyarwandaphones et les Nande. Cette situation fut décriée par les autres ethnies lors de la Conférence de Goma (Janvier 2008). En particulier, la communauté Nande fut stigmatisée par les autres, notamment les Hutu et les Nyanga, en termes d'hégémonie et des propensions expansionnistes. Dans leur mémorandum concernant la participation aux institutions de la République, les Hunde déclarent : « Il se fait malheureusement qu'après

²⁸ Nous nous limitons ici au niveau de la province et à celui de la ville de Goma où les enjeux géopolitiques sont plus manifestes. Toutefois, une analyse approfondie permettrait de mener la même analyse au niveau des services tels que les régies et directions provinciales des administrations.

avoir servi abondamment nos voisins Nande et Hutu dans le Gouvernement où nous nous retrouvons, encore une fois, avec un seul représentant dans les entreprises publiques pendant que les deux communautés ci - haut cités jubilent chacune avec plus d'une dizaine de mandataires publics ». ²⁹ Comme le note Cyril Musila, « en recoupant les différentes déclarations des communautés ethniques à la conférence de Goma de janvier 2008, on peut affirmer que les dynamiques du Nord-Kivu sont liées aux rivalités politico-économiques entre les acteurs des deux grands groupes ethniques, les Nande et les Banyarwanda » ³⁰.

5.3. Dépasser la dualité « Grand Nord » / « Petit Nord » par la création d'un « Petit Centre »

Dans cette dynamique de polarisation Nord-Sud, l'urbanisation joue un rôle important. Force, en effet, est de noter l'émergence de grands centres urbains tels que Butembo et Beni, auxquels s'ajoute Oicha dont l'érection en ville a été décidée en mars 2010. Ce qu'on peut appeler le « Grand Sud » a comme villes Goma, à la quelle s'est ajouté Rutshuru. Ces pôles urbains auront sans doute de grandes implications géopolitiques en termes d'affirmation de représentation et de contrôle des administrations locales, surtout en matière de fonction publique territoriale. L'entité communément appelée Grand Nord-Kivu, à dominance Nande va sans doute affirmer davantage son identité. Les prochaines élections locales vont certainement mettre en évidence le poids stratégique de ces pôles urbains, étant donné que la ville est aux termes de la loi électorale, une circonscription électorale. Sur le plan ethnique, la domination Nande n'est pas discutable à Butembo, Beni et Oicha. Elle pourrait être très disputée à Rutshuru, grande agglomération située sur l'axe Goma- Butembo.

Face à l'extension des villes comme Beni, Butembo et Goma, du fait de la forte pression migratoire qu'elles subissent à la suite de l'insécurité dans leur hinterland, la nécessité d'un désengorgement s'impose. Cela passe par la création d'un pôle intermédiaire centre à l'intersection entre le Grand Nord et le Petit Nord. Ce centre se constitue dans le sud du territoire de Lubero, autour des agglomérations de Kanyabayonga-Kayna-Kirumba-Kaseghe . Géographiquement, ces agglomérations se situent à la sortie du Parc national de Virunga et de l'escarpement du Graben, sur la route nationale numéro 2. L'entité ainsi constituée sera aménagée sous le modèle d'agrovillage dans la mesure où les agglomérations qui en seront les communes intégreront des activités agricoles dominantes de la contrée et de la perspective du développement des chaînes de valeur agroindustrielles. D'un point de vue de la géopolitique, cette entité permettrait de faire un contre-poids entre les pôles du Grand Nord et du Petit Nord. Sa situation permet de donner de l'espace aux tribus et groupes du sud Lubero, comprenant : Hunde, Kumu, Kano, Nande, Kobo, Kumbule, etc.

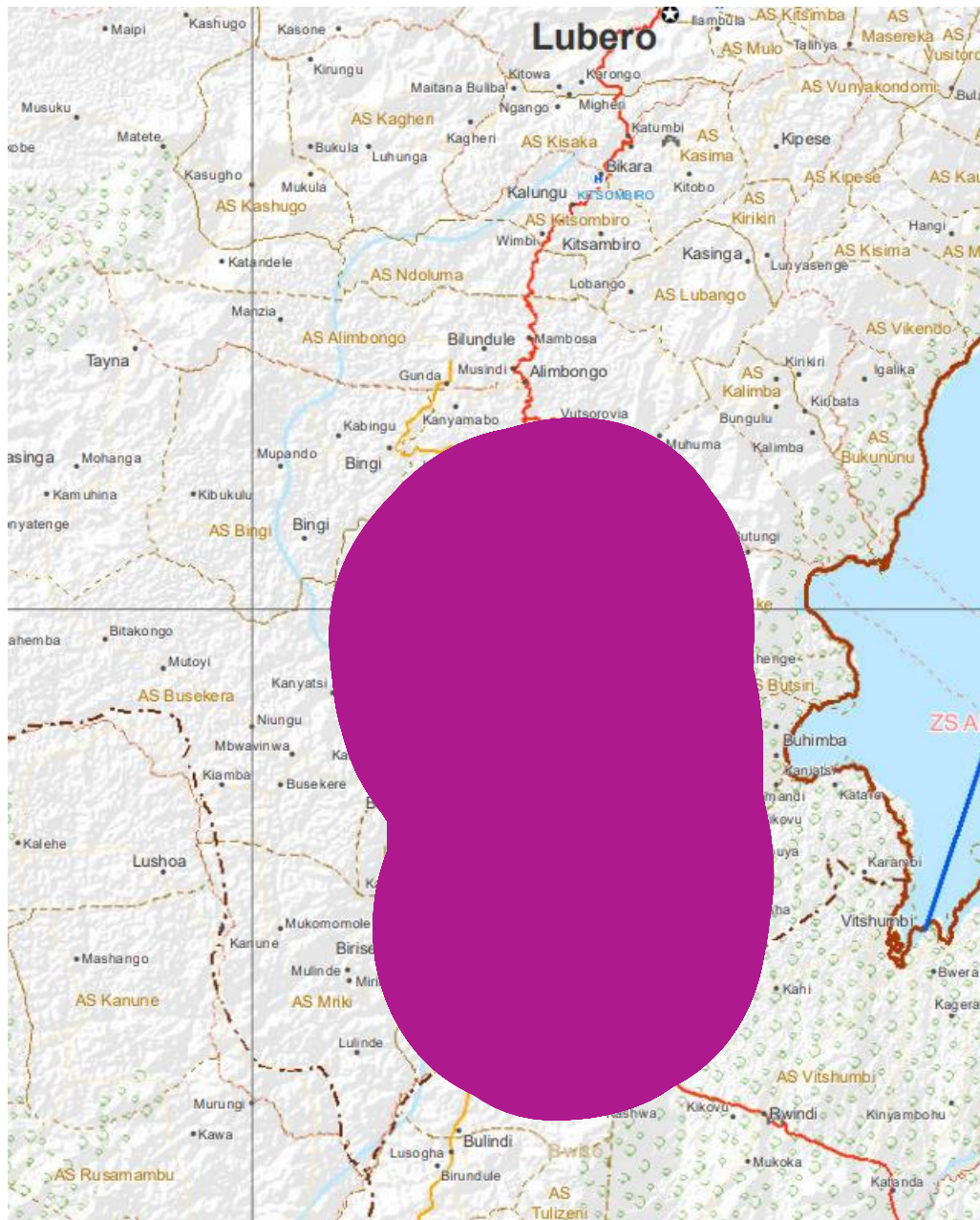
CONCLUSION

L'histoire politico-administrative de la Province du Nord-Kivu est fortement marquée par le clivage entre les groupes dits autochtones et les kinyarwandaphones. Autant que le pouvoir se conquiert par la voie du suffrage universel, ces deux groupes majoritaires se partagent les sphères d'influence sur les leviers du pouvoir à travers le contrôle de l'administration publique, de l'offre et de la demande des biens et services, et des institutions (armée, sécurité, ...).

La polarisation de la vie politique au Nord-Kivu dénote de la compétition pour l'espace vital, l'espace politique et l'espace administratif entre ces deux blocs hégémoniques et expansionnistes. Dans cette compétition, on observe que l'urbanisation et l'économie sont des déterminants à la base de la compétition autour du contrôle des espaces par les deux pôles hégémoniques. La faible représentation d'autres groupes ethniques est à la base de l'indexation de l'hégémonie de deux forces précitées par ceux-ci. Il existe des velléités de politisation de l'administration publique et une crainte de voir cette tendance se renforcer surtout sur fond de partage des dividendes politiques.

²⁹ Mémoire des cadres de la communauté Hunde du Nord-Kivu à l'intention de son Excellence Monsieur le Président de la République démocratique du Congo, Goma, 14/01/2008, site internet <http://amanileo.org> .

³⁰ C. Musila, *idem*, p. 9

Carte du Sud du Territoire de Lubero

Source : https://reliefweb.int/attachments/aab7b1c6-9a95-4596-a872-7041ddc8e7e0/COD_GLPM_NordKivu_A0P_20230724.pdf

Il se dégage, néanmoins, une tendance positive vers un équilibre Nord-Sud ainsi qu'un certain respect de la balance entre les grandes ethnies en termes de partage du pouvoir et des responsabilités. Nous pensons que cette sorte de « pacte social » entre peuples du Nord-Kivu permettra de prévenir les violences.

Dans ce pacte qui s'établit, force est de remarquer qu'il existe d'autres peuples qui sont pratiquement oubliés. Une prise en compte de ces minorités aiderait à renforcer la cohésion et d'assurer une représentation inclusive des peuples du Nord-Kivu dans les institutions politico-administratives de la province. L'érection d'un bloc central, dit Centre-Nord, permettrait de casser la polarisation Nord-Sud.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNDU MATSANZA, G., « La nouvelle édification de l'État à l'épreuve de l'ethnicité : esquisse de solutions pour la République Démocratique du Congo », in *Fédéralisme Régionalisme*, Volume 5 : 2004-2005.
- BUCYALIMWE MARARO Stanislas, Le TPD a Goma (Nord-Kivu): mythes et réalités, <https://medialibrary.uantwerpen.be/oldcontent/container2143/files/Publications/Annuaire/2003-2004/07-mararo.pdf> consulté le 10 Février 2024.
- CUYPERS J. B., JAN VANSINA (sous la direction de) *Introduction à l'ethnographie du Congo*, CRISP, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, 1966.
- de SAINT MOULIN, L. « Conscience nationale et identités ethniques. Contribution à une culture de la paix », in *Congo-Afrique*, n 372, Février 2003.
- FOFANA, I., A crisis of belonging: Rwanda's ethnic nationalism and the Kivu conflict, in <http://www.allbusiness.com/international-relations/national-security/11821999-1.html>
- International Refugee Rights Initiative (IRRI) et Social Science Research Council (SSRC), Citoyenneté et déplacement des populations dans la région des grands lacs, document de travail numéro 3, mars 2010, P.3., site internet <https://www.refworld.org/reference/countryrep/irri/2010/en/100142> consulté le 02 janvier 2024.
- Les dossiers du CRISP, *Congo 1963*, Ed. CRISP - INEP.
- LISSENDJA BAHAMA, T., « Conflits Armés et représentativité ethnique au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo », in *European Scientific Journal*, August 2017, Edition Vol.13, No.23, doi: 10.19044/esj.2017.v13n23p393. URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n23p393> consulté le 02 janvier 2024.
- LOHATA TAMBWE, Paul-René, *Utilisation politique de la fausse conscience ethnique en RDC depuis 1990 par l'élite congolaise "modernisante"*. 21 juin 2010, consulté sur internet <https://sciences-politiques-lohata.blogspot.com/2010/06/utilisation-politique-de-la-fausse.html> le 11 Janvier 2024.
- LOKA-NE-KONGO, « Fondements politique, économique et culturel de l'intégration nationale », in Mabilia, M. (dir.), *Fédéralisme, Ethnicité et intégration nationale au Congo/Zaire*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Etudes Politiques, 1997.
- LOPRENO, D. et PASTEUR, Y. (1994). La pensée ratzélienne et la question coloniale (avec la collaboration de Gian Paolo Torricelli). *Cahiers de géographie du Québec*, 38(104), 151-164. <https://doi.org/10.7202/022429ar> consulté le 4 juin 2024.
- MATHIEU P. et MAFIKIRI TSONGO A., « Guerres paysannes au Kivu, (Républiques démocratique du Congo) 1937-1994, in *Cahiers d'Etudes Africaines*, numéro 150-152, XXXVIII-2-4, 1998.
- MATUMAINI SAUSY, Espérant, *La question Banyarwanda du local au national: une problématique nouvelle en RDC*, lu sur le site http://www.memoireonline.com/07/10/3755/m_La-question-Banyarwanda-du-local-au-national-une-problematique-nouvelle-en-RDC3.html le 14 septembre 2023.
- MUSILA C., « Le Kivu, charnière entre l'Atlantique et l'océan indien », IFRI, *Programme « Afrique subsaharienne »*, mars 2009, site internet https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/musila_le_kivu.pdf consulté le 10 février 2024.
- MUTABAZI NGABOYEKA et NYASSA SANGANYI, « L'exploitation du Coltan en République Démocratique du Congo: Trafic et Guerre », *Observatoire de Ressource pour l'Afrique Australe* (Southern Africa Resource Watch), Novembre 2008, site internet http://www.globaleducation.ch/globaleducation_fr/resources/AN_Ln/Allo_environnement_DRCexploratioDuColtan.pdf.
- NTUMBA, L. L. « Ethnicité, citoyenneté et gouvernementalité dans le contexte du nouveau constitutionnaliste africain », in *Identity, Culture and Politics*, Volume 1, numéro 1, Janvier 2000
- RUSAMIRA, E, « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », *Afrique contemporaine* 2003/3 (n° 207), pages 147 à 163, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-147.htm> consulté le 02 janvier 2024.

- SEKIMONYO W.M., « Le dialogue inter-congolais du Nord-Kivu s'impose », In *La Référence Plus*, 13 mars 2000
- Sites internet :
- UPPE, *Monographie du Nord-Kivu*, draft 4, Kinshasa, Mars 2005
 - <http://amanileo.org>
 - <http://www.ua.ac.be/objs/00151026.pdf>
 - https://reliefweb.int/attachments/aab7b1c6-9a95-4596-a872-7041ddc8e7e0/COD_GLPM_NordKivu_A0P_20230724.pdf